
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 FEV 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00172 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quinze (15) Chirurgiens-Dentistes Généralistes, session 2020.**

Ce sont :

CHIRURGIENS-DENTISTES GÉNÉRALISTES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	ATIÉYIGUIBOU CHECK OMAR	2610_8901_7496_359	B10187789	01/04/92
2	BORO ABDOULLAH	2610_6017_7306_432	B4357907	01/02/96
3	GUIGMA CHEIK OMAR	2610_9607_8574_432	B8744898	15/11/91
4	HEMA FÉTÉGUÉ	2610_1572_2140_635	B14665971	31/12/94
5	ILBOUDO WENDPOUIRE CAROLLE	2610_6309_5798_306	B8150915	19/12/92
6	KOAMA CELESTIN	2610_3218_3156_916	B2452914	31/12/91
7	OUEDRAOGO EDOUARD WENDPOUGBNOMA	2610_3074_6724_427	B7460522	31/12/92
8	TALL IDRISSE	2610_1850_8409_618	B14833647	26/06/92

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé (DRH/MS).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général


SOULEYMANE LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon